

La bonne idée du chauffage à distance en Prévôté

Le 18 mai prochain, la population prévôtoise est appelée à se prononcer sur un crédit d'engagement de 2'500'000 fr. destiné à la participation au capital de la société anonyme de gestion du chauffage à distance (CAD).

PUBLICITÉ

Le CAD, essentiellement alimenté par du bois local, est une des pièces maîtresses qui participe à la décarbonisation des installations de chauffage de la cité. L'utilisation de bois local permet aussi de soutenir l'économie forestière de notre région. Les autres moyens sont l'isolation des bâtiments, d'autres sources d'énergie durable comme les pellets ou les pompes à chaleur. Celles-ci ont aussi leurs limites, l'électricité qui les alimente n'étant pas forcément produite de manière durable au moment où on en a besoin.

Beaucoup d'autres communes dans la région l'ont bien compris et ont déjà ou sont en train de développer de telles installations au service de leur population. Les nombreuses installations déjà en fonction, certaines depuis plus de 20 ans, montrent que la viabilité et la maîtrise des coûts est assurée. Ceux-ci peuvent parfois paraître un peu élevés de prime abord, mais ils comprennent tous les frais liés à l'exploitation d'un chauffage, y compris à terme le renouvellement dudit chauffage. A bien y regarder, ces coûts sont équitables, et surtout beaucoup plus stables à moyen long terme que toutes les alternatives, du fait que leur maîtrise reste en mains locales.

En initiant ce projet, la Commune de Moutier rejoint une cohorte de communes responsables, avec une vision de maîtrise du tournant énergétique indispensable à notre avenir. Pour toutes ces raisons, j'appelle la population de Moutier à soutenir massivement l'implantation d'un chauffage à distance en votant oui au projet le 18 mai prochain.

François Roquier, président des Verts du Grand Chasseral, chargé de projet CAD à Tramelan